



COVID 19 – INFOS HOSPIMEDIA : Lancement d'une vaste campagne de dépistage du Covid-19 en Ehpad

Gestion des risques

Olivier Véran annonce le lancement d'une vaste campagne de dépistage du Covid-19 en Ehpad

Publié le 07/04/20 - 18h29

Un déploiement massif de dépistage Covid-19 va concerner les résidents d'Ehpad. Lors de ces futures opérations, il ne faudra pas oublier les objectifs visés. Le Conseil national professionnel de gériatrie en a repéré cinq qui pourraient influencer les modalités des tests.

"Nous sommes en train de doubler notre capacité de tests par PCR (pour réaction de polymérisation en chaîne) ce qui nous permet de lancer une vaste campagne de dépistage des personnes les plus vulnérables en mettant la priorité sur les personnes âgées et les personnes handicapées les plus fragiles ainsi que les professionnels qui les accompagnent en établissement et à domicile", a déclaré Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé. Il est intervenu ainsi le 6 avril lors du point de situation quotidien Covid-19.

Après avoir lâché cette information, attendue depuis plusieurs semaines comme une condition *sine qua non* d'un futur déconfinement, le ministre des Solidarités

et de la Santé a tissé les grandes lignes du déploiement de son opération. La cible qu'il a évoquée alors s'est réduite aux Ehpad. Le principe de sa campagne repose en effet sur l'engagement de *"tester tous les résidents à compter du premier cas confirmé dès l'apparition de la maladie de coronavirus au sein de l'établissement. L'objectif est de pouvoir s'organiser de la manière la plus sécurisée possible."*

Un confinement bientôt sous test

Dans la logique du confinement qui a débuté par les âgés, il a donc indiqué que les futurs tests doivent *"permettre de regrouper les cas positifs de résidents au sein de secteurs dédiés dans les Ehpad pour éviter les contaminations des autres résidents"*. Ce repérage s'applique aussi aux professionnels des Ehpad et **ces tests à grande échelle autoriseront par exemple "certains salariés positifs mais asymptomatiques à travailler sans danger au sein d'unités regroupant des résidents déjà malades"**.

Il a également reconnu que pour lancer ce grand plan de tests, des moyens importants sont nécessaires. Pour ce faire, il a précisé avoir d'ores et déjà trouvé des partenaires. Réglementairement parlant, le ministre vient ainsi d'autoriser l'ensemble des laboratoires français à participer à l'effort de dépistage national. Il a aussi annoncé que Dominique Bussereau, président de l'Assemblée des départements de France (ADF), lui a assuré le plein et entier soutien des collectivités départementales pour pouvoir mener des opérations massives de dépistages. Il compte sur l'engagement des élus locaux des grandes villes.

Le CNP gériatrie rappelle les objectifs

À ce stade, Olivier Véran ne s'est pas vraiment attardé sur les modalités techniques des dépistages envisagés, ni sur le calendrier. Il a toutefois évoqué les équipes mobiles sans entrer plus dans les détails. Contacté par *Hospimedia*, le Pr Claude Jeandel, président du Conseil national professionnel (CNP) de gériatrie a confirmé avoir été contacté par le ministère des Solidarités et de la Santé pour donner son avis sur le déploiement de tests en Ehpad. Pour sa part, le CNP considère qu'il ne faut pas perdre de vue l'objectif visé et que ce n'est qu'une fois cet enjeu défini que les modalités de tests pourront s'imposer. Un des cinq objectifs suggérés par le CNP de gériatrie (lire l'encadré) consiste ainsi à éviter le premier cas résident en testant tous les professionnels. Cela va permettre de rompre la chaîne de contagiosité, souligne Claude Jeandel. Pour lui, il est primordial de fixer une véritable stratégie de tests. Ces derniers devront nécessairement s'étaler dans le temps et par établissement. Il lui semble impossible de *"décréter une journée de dépistage massif par exemple ou de tester en même temps tous les Ehpad"*, d'où l'importance de définir des objectifs. Il souligne, au passage, que les tests sérologiques rapides sont encore

en validation.

Les cinq objectifs principaux des tests :

1. éviter le premier cas résident et ainsi rompre la chaîne de contagiosité par l'identification des professionnels malades ou non se trouvant au contact des résidents : pour cela des tests PCR pourront être réalisés immédiatement et à 5 jours et à moyen terme des sérologies permettront de caractériser le statut et de lever ou non les mesures barrières ;
2. confirmer les cas de résidents Covid-19 ;
3. caractériser les causes de décès de Covid-19 afin d'appliquer les procédures funéraires réglementaires : éviter ainsi d'imposer de telles mesures pour les familles dès lors que le décès résulte d'une autre cause ;
4. caractériser le statut Covid chez le ou les résidents pour lesquels le confinement en chambre n'est pas envisageable sans recourir à des mesures de contention déraisonnables ;
5. procéder à la levée du confinement en chambre des résidents.

Lydie Watremetz

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

